

Migrations : sortir du prêt-à-penser

Faits et opinions face à la complexité

Réveiller les sciences sociales

Virginie Guiraudon

[IMÉRA d'Aix-Marseille, 2011-2012]

Virginie Guiraudon est directrice de recherche au CNRS. Normalienne, agrégée et titulaire d'un doctorat en science politique de l'université d'Harvard, elle travaille sur la fabrique et la mise en œuvre des politiques européennes, notamment les politiques de lutte contre les discriminations, d'immigration, d'asile et de contrôle aux frontières. Elle a reçu de nombreuses distinctions, notamment le prix *European Consortium for Political Research* de la Fondation Mattei Dogan et le prix Descartes-Huygens de l'Académie royale des Arts et Sciences des Pays-Bas.



FAITS ET OPINIONS FACE À LA COMPLEXITÉ MIGRATOIRE

L'Union européenne opte pour la délocalisation de la gestion de ses frontières auprès de pays tiers. Cette approche est-elle nouvelle, et efficace pour limiter l'afflux de migrants ?

Le principe structurant de la politique européenne dans le domaine des migrations et de l'asile est, depuis l'accord de Schengen de 1990, « le contrôle à distance », bien en amont de la frontière territoriale (une ligne sur une carte, un poste-frontière). Dans l'immense majorité des cas, le premier contrôle frontalier est effectué dans un consulat (lors d'une demande de visa) et le second dans un aéroport, dans le pays d'origine. Les personnes qui ne peuvent demander un visa tentent d'arriver hors de ces voies administratives. L'Union européenne a mis en place d'autres dispositifs pour empêcher leur venue, telles que les opérations militaires coordonnées par l'agence FRONTEX, créée en 2004. Depuis 1999, l'UE a aussi beaucoup investi dans la coopération avec les pays d'origine, mais aussi ceux dits de transit pour que ces derniers retiennent et renvoient les migrants souhaitant aller en Europe.

Le cas libyen est assez représentatif. L'UE finance depuis les années 2000 des centres de rétention en Lybie, « pays-tampon », qui ne respecte pas les droits de l'Homme et n'a de toute façon jamais signé la Convention de Genève sur les réfugiés. Sous Kadhafi, de nombreux ressortissants subsahariens sont passés par ces centres et ont été ramenés chez eux, en échange du retour de son régime dans la communauté internationale (il en avait été exclu après l'attentat de Lockerbie en 1988). Dans l'après Kadhafi, la « coopération » avec l'UE ou l'Italie n'a pas cessé, notamment entre garde-côtes. Il y a également depuis 2016 un centre de l'organisation mondiale des migrations (IOM) financé par l'UE et le Royaume-Uni dans le Sahara, à Agadez au Niger, pour « orienter » les migrants. On est donc dans la continuité lorsque le président Macron suggère en août 2017 de créer des centres de tri dits « d'orientation » au Sud de la Lybie, sous l'égide du HCR. On voit bien la logique : opérer en amont de la frontière européenne, invisibiliser les migrants, « gérer les indésirables » pour reprendre l'expression

Si une arrivée soudaine de réfugiés peut avoir un coût en termes d'investissement public, elle relance certains secteurs. C'est une sorte de dynamique keynésienne

de l'anthropologue Michel Agier. Cela pose des questions, notamment de relations internationales, car le Niger et le Tchad qui accueillent déjà des camps de réfugiés et de populations déplacées sont des Etats souverains et non des supplétifs de l'UE. Et puis une question qui relève du droit international : le droit à quitter son pays y est inscrit

depuis la Guerre froide. Des interrogations donc sur la légitimité du Nord à imposer son agenda au Sud. Est-ce que ces propositions vont réduire les flux ? Depuis le début des années 1990, les politiques de gestion des frontières européennes les ont surtout déplacés, de Gibraltar et des Canaries, à l'Italie, à la Grèce ou aux Balkans, et ont changé les lieux de fixation des migrants, de Lampedusa à Lesbos et bientôt Agadez. Ces propositions n'ont pas pour but de limiter les migrations mais de les contenir loin de l'Europe et, surtout, de s'adresser aux électeurs européens.

Est-il vraiment nécessaire de limiter drastiquement l'entrée des migrants ?

L'Union européenne fait tout pour empêcher l'arrivée de migrants mais elle publie depuis le début des années 2000 des documents expliquant qu'il faut absolument encourager les migrations pour remédier à la crise démographique d'une Europe vieillissante, et qu'on a besoin de dizaines de millions de travailleurs étrangers. La Commissaire européenne Cécilia Malmström parlait en 2010 d'une nécessité pour assurer « la survie économique » de l'UE, Michel Barnier en 2011 a déclaré qu'il fallait des migrants pour garantir la survie des Etats-providences européens. On a d'un côté une politique sécuritaire anti-migration et de l'autre un discours utilitariste pro-migration. Aucune étude scientifique ne valide ces deux visions officielles. Les décideurs politiques font mine d'ignorer les travaux sur les ressorts complexes de l'immigration et ne considèrent pas les personnes concernées comme des acteurs de leur projet migratoire.

Existe-t-il des études indiquant le seuil-limite de migrants qu'un pays peut accueillir chaque année, dans de bonnes conditions ?

Seuil-limite, seuil de tolérance, afflux : ces termes utilisés par les politiques ou les médias renvoient à l'image d'une maison où l'eau monte. Trop de « flux » et le seuil est

atteint, la maison est inondée. Ce sont des métaphores puissantes et, répétées à l'infini, elles marquent les esprits. Toutefois, un pays ou un continent n'est pas une maison avec un nombre de pièces et de lits inextensibles. L'Europe comptait 187 millions d'habitants en 1800 et 511 millions de personnes y vivent en 2017. On n'a pourtant pas repoussé les murs : la comparaison entre une maison et un continent est donc absurde. Les chercheurs en sciences sociales ne reprennent pas à leur compte cette notion de seuil-limite. Mais certains ont travaillé bien sûr sur des cas-limite, où un nombre important de migrants arrivent en même temps au même endroit. Les économistes sont bien outillés pour analyser ces situations qu'ils considèrent comme quasi-expérimentales. C'est le cas de l'économiste internationalement reconnu David Card qui a examiné les effets sur le marché du travail de l'arrivée de 125 000 réfugiés cubains aux Etats-Unis en l'espace de 5 mois en 1980, suite au Mariel boat lift. Les études contemporaines sur des pays comme la Suède ou l'Allemagne suggèrent que si une arrivée soudaine de réfugiés peut avoir un coût en termes d'investissement public, elle relance certains secteurs comme le bâtiment, permet de maintenir des écoles et des commerces dans des petites villes. C'est une sorte de dynamique keynésienne, une relance de l'économie par la demande.

Est-ce que les migrants ont été bien accueillis en Europe ? Ce mot « accueil » rappelle le hashtag « refugees welcome » et les élans de solidarité spontanés, qui contrastent avec les déclarations des leaders populistes et les actions de certains gouvernements. La politique d'accueil revient à l'Etat, et non aux acteurs non-gouvernementaux ou aux citoyens. Et ici il est impossible de généraliser : il y a des exemples de bonnes et mauvaises pratiques. Dans le cas de la France, l'accès même à une procédure administrative d'accueil est très compliqué. Pour ceux qui parviennent ne serait-ce qu'à déposer une demande d'asile, il n'y a pas de traducteurs, pas d'informations et des personnes issues de groupes qui s'affrontaient dans leur pays d'origine se retrouvent dans les mêmes centres. C'est une situation évitable : ce ne sont pas les traducteurs, psychologues ou aides médico-sociaux qui coûteraient chers au vu des moyens dépensés en policiers, vigiles, barrières... Tous les pays n'ont pas la même façon de faire que la France et celle-ci n'a pas toujours agi ainsi. Ce qui change d'un moment ou d'un endroit à l'autre, c'est l'objectif des politiques publiques elles-mêmes et comment elles conçoivent les nouveaux arrivants, notamment par rapport à la question de l'installation et de l'insertion.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'interview de Virginie Guiraudon, ainsi que des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

Roberto Beneduce

[IMÉRA d'Aix-Marseille, 2015-2016]

LA RESPONSABILITÉ DES SCIENCES SOCIALES FACE À « L'AUTRE »

Un nouveau défi est aujourd'hui lancé aux sciences sociales. Le rôle de l'anthropologie n'est plus seulement de déchiffrer et interpréter les altérités culturelles, de faire dialoguer des structures de connaissances ou visions du monde distinctes et (d) écrire la vie d'autrui. Il faut s'interroger sur la manière dont on bâtit notre connaissance, quel rôle y joue l'Autre, et mettre fin à ce qui a été défini comme épistémocide (l'assujettissement des savoirs, parallèle à la destruction et l'annihilation des minorités qui refusent d'être « intégrées », voire asservies). Le courant de l'anthropologie dite « perspectiviste » a souligné qu'il ne fallait plus se contenter de dire comment les autres sociétés pensent les problématiques, car celles-ci sont souvent définies a priori à l'intérieur de nos catégories, qu'il s'agisse de la place de l'Homme dans l'univers, de la maladie, des conflits familiaux ou du pouvoir politique. Il importe de changer de paradigme et de chercher au préalable à connaître comment les autres pensent des problèmes que, peut-être, nous n'avons pas encore perçus ou imaginés, tout en admettant la possibilité que les stratégies épistémologiques qu'ils adoptent face à ces problèmes puissent être analogues à celles que nous avons élaboré au fil du temps. Les points de vue d'autres êtres (et pas nécessairement des seuls êtres humains) ne sont pas moins fondamentaux que le nôtre : notre pratique doit partir de ce principe.

Roberto Beneduce

Médecin psychiatre et professeur d'anthropologie, Roberto Beneduce mène depuis les années 1980 des programmes de recherche en Afrique et en Europe sur les conséquences psychiques et sociales des violences liées aux phénomènes de guerres, aux déplacements de populations et aux politiques d'accueil des étrangers. Il questionne les cadres théoriques de l'intervention ethnopsychiatrique et les transformations des savoirs thérapeutiques locaux et des imaginaires religieux au Mali, au Cameroun et au Mozambique. Il a fondé et dirige à Turin le centre Frantz Fanon, dédié à l'aide psychologique aux étrangers.



L'idée, répandue dans la pensée de plusieurs sociétés amazoniennes, d'une nostalgie qui hante l'Homme car il a perdu sa capacité à communiquer avec le monde animal est révélatrice – sous la forme du mythe – de cette conscience obscure des risques d'un anthropocentrisme ravageur et aveugle. Il s'agit, comme l'a exposé l'anthropologue Philippe Descola, de recomposer la fracture entre nature et culture.

Ces nouvelles priorités de l'anthropologie contemporaine en redéfinissent les objectifs et lui imposent de nouvelles alliances disciplinaires. Il est, par exemple, urgent de reconnaître que la tragédie de la colonisation continue sous d'autres masques ou est perpétrée par d'autres acteurs que ceux d'antan. Cela questionne un certain usage du mot « postcolonial », trop vite devenu synonyme d'une temporalité autre (« la colonie ») et imaginée à tort comme appartenant désormais au passé. Trop d'images disent le contraire et nous obligent à penser les formes contemporaines de l'exploitation et les nouvelles économies de l'esclavage. Comment, en effet, définir autrement que comme « coloniales » les politiques des lobbies internationaux imposant violences, catastrophes sociales et écologiques aux communautés locales avec pour seul scrupule de construire quelques écoles ou dispensaires? Certains argueront que cela se fait avec l'appui des gouvernements locaux, mais il s'agit le plus souvent de gouvernements fantoches dont la souveraineté est imaginaire, dont les choix sont souvent dictés par les organismes internationaux, et dont la corruption assure que tout soit fait « selon les lois »... Les sciences sociales sont appelées aujourd'hui, encore plus que par le passé, à investiguer les mécanismes de ces contradictions, à révéler les logiques par lesquelles les hégémonies se reproduisent et à s'intéresser à la « colonisation psychique » qui produit des formes inédites de souffrance.

Étudier comment la violence de la domination se perpétue : voilà le cœur de l'anthropologie que je pratique et appelle de mes vœux, avec à l'esprit de réveiller nos sociétés assoupies. On pleure face aux migrants morts en Méditerranée. On dénonce la brutalité des passeurs et des militaires libyens, on proteste contre les atrocités des « terroristes »... En parallèle, on pense comme appartenant à un autre ordre du discours l'érosion systématique

des institutions locales, l'assassinat d'un chef d'État, les alliances stratégiques avec des criminels pour assurer à nos entreprises l'exploitation de ressources naturelles ou le renversement d'un gouvernement qui semble mettre en péril « nos intérêts ». Ces dimensions sont généralement présentées comme autonomes et sans relation les unes avec les autres. Il s'agit d'une première hypocrisie que les sciences sociales ont le devoir de démanteler, en réarticulant ces processus hétérogènes avec les mémoires du passé et les expériences qu'en font aujourd'hui les sociétés. L'anthropologie ne peut plus l'ignorer quand elle interroge ce qui se cache sous les catégories du « culturel », du « religieux », de l' « ethnicité ». Lorsqu'on évoque les drames de la migration et des demandeurs d'asile, on ne peut taire le fait qu'ils soient liés à l'insécurité et à la violence sociale que le néo-libéralisme ne cesse de nourrir. L'anthropologie, après avoir dénoncé les essentialismes ethniques et identitaires qu'elle-même avait légitimé, doit désormais dénoncer les amnésies de la globalisation et les nouveaux psaumes classificatoires qui essaient de distinguer réfugiés politiques, climatiques ou économiques.

L'anthropologie ne doit plus être cantonnée à l'exotisme, au regard périphérique. La discipline a l'ambition d'interroger les formes de vie et les institutions tout en analysant l'imbrication souvent conflictuelle et douloureuse des

historicités. Anthropologue et psychiatre engagé depuis presque trente ans dans la prise en charge des immigrés, je ne peux omettre de nommer un autre problème : comment imaginer des stratégies de soin à la hauteur de ces problématiques ? Comment construire des outils capables d'écouter une souffrance qui est privée, comme tout « symptôme », « culturellement » expérimentée, pensée et toujours écrite individuellement, mais aussi politique, sociale et historique, comme l'ont souligné le philosophe Gilles Deleuze et le psychiatre Felix Guattari ?

Une ethnopsychiatrie critique, pensée à partir des présupposés suggérés, ne pourra être qu'une ethnopsychiatrie active contre la prolifération diagnostique de notre époque, contre la médicalisation de l'Autre (la litanie du trouble de stress post-traumatique), et pour une articulation de sa voix, de sa douleur, avec l'histoire. C'est, à ma connaissance, la seule manière d'aider à se mettre à nouveau debout les victimes de violence et de torture, les « subalternes », les immigrés vivant dans la précarité juridique de la clandestinité. C'est également la seule manière de soigner les peurs de nos sociétés, en regardant les zones grises de nos institutions dont le cryptoracisme et la violence bureaucratique ne peuvent exister aux côtés d'une pratique clinique et d'une psychanalyse telles que je les conçois. C'est enfin, je l'espère, une façon de contribuer à guérir l'épistémologie de l'ignorance et la violence du soupçon qui empoisonnent notre rencontre avec l'Autre.

4 instituts d'études avancées en réseau
IMéRA, IEA d'Aix-Marseille
Collegium de Lyon
IEA de Nantes
IEA de Paris



Contactez-nous !
Fondation RFIEA
Julien Ténédos
Aurélie Louchart
contact@rfiea.fr
01 40 48 65 57

Direction éditoriale
Olivier Bouin
Philippe Rousselot



rfiea.fr
54 bd Raspail
75006 Paris

Pour aller plus loin

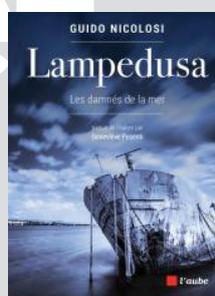
Retrouvez l'article de Roberto Beneduce ainsi que des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

CONFÉRENCE

L'IEA de Paris accueille **Nancy L. Green**, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, spécialiste de l'histoire des migrations pour une conférence sur « Une migration d'élite à Paris : les Américains à Paris dans la première moitié du xxe siècle. » Comment définir cette migration d'élite, qu'on appellerait aujourd'hui « expats » ? Dans quelle mesure la classe sociale infléchit-elle l'étude des « immigrés » ? L'étude des Américains de la Rive droite permet d'ouvrir le débat sur les migrations, tout en montrant combien le « siècle américain » était contesté dès sa naissance.

Le 10 avril 2018
De 18h à 19h30

IEA de Paris
17 quai d'Anjou
75004 Paris
Inscription à partir de janvier



PUBLICATION

Le sociologue et spécialiste des médias sicilien **Guido Nicolosi** publie aux éditions de l'Aube *Lampedusa, les damnés de la mer*. Dans cet ouvrage, l'ancien résident de

l'IEA de Nantes développe une réflexion sur les migrations et les questions de territoire. Pour Pierre Musso, qui en a rédigé la postface : « Lampedusa est devenue un îlot d'espoir pour les damnés de la mer, et un miroir pour l'Europe et ses valeurs. À la carte territoriale et physique, Guido Nicolosi superpose les cartes mentales. Il considère les imaginaires et les représentations sociales des acteurs et des observateurs. Telle est la grande originalité de sa démarche. »

SOIRÉE

Le **Collegium de Lyon** vous invite à sa soirée de présentation de l'Institut des Sciences Cognitives - Marc Jeannerod (CNRS - Université Lyon 1). Cette structure interdisciplinaire comprend des psychologues, des linguistes, des spécialistes de neurosciences, des philosophes et des médecins, étudiant notamment la compréhension mathématique, le raisonnement, le développement social, la perception ou la pragmatique. Presque tous les projets ont une dimension expérimentale et un *baby-lab* a été récemment inauguré. La soirée sera ponctuée par les interventions des chercheurs Jean-Rémy Hochmann, Olivier Mascaro, Tatjana Nazir, Ira Noveck et Liuba Papéo.

Mardi 19 décembre à 18h30
Résidence du **Collegium de Lyon**
3 allée de Fontenay 69007 Lyon
Accès sur inscription